

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve  
au  
Moniteur  
belge



\*20011643\*

Déposé / Reçu le

09 JAN. 2020

Greffe

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 701 648 807

Nom

(en entier) : **Australian Network in Belgium**(en abrégé) : **ANiB**Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Poverstraat 88, 1731 Relegem**

**Objet de l'acte : Démission, nomination, modification de statut, et modification du siège sociale**

1- L'assemblée générale du 29 Avril 2019 a acté les modifications suivantes:

\* la démission de:

des suivants:

- Prescott John, administrateur et secrétaire, Reigersbann 31, Roosdaal-strijtem 1760, Belgique
- Demetrius David, administrateur et président, Luxor Park 14, Auderghem 1160, Belgique

\* La nomination des administrateurs suivants:

- Prescott John, né le 22 Aout 1953 à Hobart (Australie), domicilié à Reigersbann 31, Roosdaal-strijtem 1760, Belgique
- Alison Prior, née le 19 Mars 1983 à Tennant Creek (Australie), domiciliée à Jubelfeestlaan 147, Molenbeek Saint Jean 1080, Belgique

\* Nomination des administrateurs suivantes aux fonctions suivantes:

- Comme Président: Raphael A. Jaron
- Comme Vice Présidente: Alison Prior
- Comme Trésaurier: Tematai Carbou
- Comme Secrétaire: Emma Job

2- L'assemblée extraordinaire du 28 Mai 2019 a acté les modifications des statuts suivants :

- L'article 7.1 des statuts est modifié comme sui ;  
remplacement de "la cotisation de membre sera réduite par un douzième (1/12) pour chaque mois passé de l'exercice fiscal actuel" par "la cotisation de membre court pour un an à compter de la date de paiement"

- L'article 11.2 n'est pas appliqué suite à la démission de messieurs David Demetrius et John Pescot, Madame Alison Prior et M John Pescot sont élus pour deux ans à compter de 2019.

3- Suite à la décision du conseil d'administration voté le 12 Novembre 2019, le siège de l'association est désormais Jubelfeestlaan 147, Molenbeek Saint Jean 1080, Belgique.

Tematai Carbou  
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).